

COMMUNE : 133 GAILLARD
 ARRONDISSEMENT : 74 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE D ANNEMASSE



N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
 2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2018 1	Taux d'imposition communaux de 2018 2	Taux d'imposition plafonnés 2019 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	19 819 302	10,85	>>>	20 460 000	2 219 910
Taxe foncière (bâti).....	16 390 507	12,21	>>>	16 863 000	2 058 972
Taxe foncière (non bâti).	17 639	25,97	>>>	16 700	4 337
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4 >>>				Total : 4 283 219	
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b		2 704 099			

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2019 5

$$\begin{aligned}
 & 4\,649\,717 \text{ (Produit nécessaire à l'équilibre du budget 6)} - 190\,461 \text{ (Total allocations compensatrices)} - \text{Produit taxe additionnelle FNB 7} \\
 & - \text{Produit des IFR 8} - \text{Produit de la CVAE 9} - \text{TASCOM 10} - \text{DCRTP 11} \\
 & - \text{Versement GIR 11} + \text{Prélèvement GIR 11} = 4\,283\,219 \text{ (Produit attendu de la fiscalité directe locale à reporter colonne 7)} + 176\,037 \text{ (Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b)}
 \end{aligned}$$

2. CALCUL DES TAUX 2019 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2018 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 7	8	Taux de référence 2019 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12	
Taxe d'habitation.....	10,85	$ \frac{4\,283\,219}{22\,199\,10} = 1 $	= 1		10,85	20 460 000	2 219 910	
Taxe foncière (bâti).....	12,21				12,21	16 863 000	2 058 972	
Taxe foncière (non bâti).	25,97				25,97	16 700	4 337	
CFE.....	>>>							
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2019 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :							Produit fiscal attendu	4 283 219

A ANNECY
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 PHILIPPE LEVIN
 le 15 MARS 2019

Le préfet,
 le 25 AVR. 2019

A Gaillard,
 Le maire, le 09/04/2019



FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

COMMUNE : 133 GAILLARD
 ARRONDISSEMENT : 74 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE D ANNEMASSE



N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
 2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13		2. BASES NON TAXEES 14		4. PRODUIT DES IFER 8	
Taxe d'habitation :	173 446	Bases exonérées par le conseil municipal		Éoliennes & hydroliennes	
Taxe foncière (bâti) :		Taxe foncière (bâti)			
a. Personnes de condition modeste	1 190	Taxe foncière (non bâti)		Centrales électriques	
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	8 379	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)			
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	578	Bases exonérées par la loi		Centrales photovoltaïques	
Taxe foncière (non bâti) :	301	Taxe foncière (bâti)		171 693	
Taxe professionnelle / CFE :		Taxe foncière (non bâti)			
a. Réduction des bases des créations d'établissements	0	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)		Centrales hydrauliques	
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire		Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles		3 234	
c. Autres allocations		3. CVAE 15			
Dotation pour perte de THLV :	6 567	a. CVAE : part nette versée par les entreprises		>>>	
		b. CVAE : part dégrévée			
		c. CVAE : part relative aux exonérations compensées			
		d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées			

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 16	Taux moyens communaux de 2018, au niveau		Taux plafonds 2019 15	Taux 2018 des EPCI 16	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2019 (col.15 – col.16) 17	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17		Taux de CFE perçue en 2018 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
	national 13	départemental 14				Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
Taxe d'habitation.....	24,54	20,95	61,35	8,34000	53,01	>>>	>>>	23,80
Taxe foncière (bâti).....	21,19	15,99	52,98	>>>	52,98	Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2018 :		
Taxe foncière (non bâti).	49,67	67,30	168,25	2,82000	165,43	national	communal	
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

DIMINUTION SANS LIEN 18 Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée
 Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés